

IUFM de l'académie de Créteil

Septembre 2009



Lettre de **rentrée**

Vous venez de réussir un concours de recrutement difficile pour devenir professeur des écoles. Je vous en félicite.

Vous intégrez donc le service public de l'Éducation nationale, une institution dont l'histoire s'est souvent confondue avec la République et dont la mission confiée par la Nation est de permettre à tous et à chacun d'acquérir les connaissances, compétences et qualifications lui permettant d'affronter le futur dans les meilleures conditions possibles.

Il s'agit de permettre à chaque jeune d'aller le plus loin possible de ses potentialités, quelle que soit son origine sociale, ethnique ou géographique.

Les élèves que vous rencontrerez dès la première semaine de septembre seront divers par leurs origines, leurs histoires, leurs potentialités ; votre engagement en tant qu'enseignant du service public, c'est de les considérer TOUS comme capables de réussir.

Vous aurez à enseigner et à éduquer. Deux termes qui ne s'opposent pas, mais se complètent. Vous aurez à permettre à tous les jeunes de maîtriser le **socle commun de connaissances et de compétences** qui se décline tout au long de la scolarité obligatoire en capacités, connaissances, attitudes, qui comportent parmi ces sept piliers, la maîtrise de la langue française, la connaissance des principaux éléments de mathématiques et la maîtrise d'une culture scientifique, la possession d'une culture humaniste, la pratique d'une langue étrangère, la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication, mais également l'acquisition de compétences sociales et civiques, l'accession à l'autonomie et l'acquisition de l'esprit d'initiative.

Vous ferez donc à la fois accéder au savoir des enfants de toutes origines et vous les aiderez à développer leur esprit critique, à construire leur citoyenneté sur la base des valeurs de la République : liberté, égalité, fraternité, laïcité.

La fonction éducative de l'enseignant sera aussi partagée avec l'ensemble des membres de la communauté éducative de l'école, en particulier avec les parents d'élèves qui seront pour vous des interlocuteurs et des partenaires particulièrement importants.

Le métier dans lequel vous entrez est un métier qui exige une implication personnelle importante et le souci d'un travail d'équipe avec l'ensemble des acteurs de l'école. Le métier enseignant ne peut se concevoir comme solitaire, il nécessite une approche solidaire d'équipe de niveau ou d'école.

Le plan de formation est fidèle au cahier des charges de la formation des maîtres publié le 19 décembre 2006 et se définit comme une **formation professionnelle en alternance** vous permettant de commencer à acquérir les dix compétences jugées nécessaires pour l'exercice du métier enseignant :

- agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable ;
- maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer ;
- maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale ;
- concevoir et mettre en œuvre son enseignement ;
- organiser le travail de la classe ;
- prendre en compte la diversité des élèves ;
- évaluer les élèves ;
- maîtriser les technologies de l'information et de la communication ;
- travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école ;
- se former et innover.

Le souhait d'un stagiaire « débutant » est souvent de sortir de l'IUFM définitivement « formé » ayant en main toutes les clefs pour réussir dans le métier et contribuer à la réussite des élèves.

Pour les formateurs et les responsables de formation, la perspective est un peu différente : l'année de formation est une réussite si le jeune titulaire quitte l'IUFM en ayant réalisé et accepté qu'il vient juste d'entamer un processus de formation dont seules les bases ont été posées.

C'est cette entrée dans un processus que juge l'évaluation en fin de première année et pas la capacité de maîtriser toutes les compétences nécessaires à l'exercice du métier de professeur des écoles qui s'obtiendront tout au long des premières années d'exercice.

La certification ne donne pas le savoir-faire pour faire face à toutes les situations, dans toutes les circonstances et ne saurait prétendre à le faire ! Chaque année est à la fois recommencement, étape parfois difficile et douloureuse, mais aussi enrichissement et approfondissement.

Ce qui s'impose à tous, c'est une conception de la formation comme **un processus durable** et non comme une accumulation ou une simple juxtaposition de contenus didactiques, pédagogiques ou sociologiques, un émiettement de formations dans différentes disciplines que l'enseignant devrait immédiatement posséder dès la fin de son année de formation après la réussite au concours.

C'est pourquoi il est prévu que votre **formation initiale se déroule sur trois années** :

- une première année où professeur des écoles stagiaire, vous aurez une journée par semaine une classe en totale responsabilité, et vous bénéficierez également de deux stages de trois semaines en pleine responsabilité dans des classes des autres cycles de l'école primaire ainsi que des formations d'analyse de pratiques, disciplinaires ou transversales pour accompagner, questionner, acquérir une capacité d'expertise...
- une seconde et une troisième année, les deux premières années où vous exercerez comme titulaire pour compléter et enrichir votre formation.

Vous allez durant vos sessions de stage en responsabilité assurer pleinement la responsabilité pédagogique des élèves dont vous avez la charge.

Cette position nécessitera de votre part, aidé par les formateurs, un engagement total, une éthique professionnelle sans faille, l'acquisition des compétences professionnelles nécessaires dans l'acte d'enseignement. Vous veillerez à accorder de l'importance à la maîtrise orale et écrite de la langue par les élèves ainsi qu'à considérer dans la classe les besoins en éducation et en sécurité de chaque élève.

Vous connaîtrez la réussite, mais aussi le doute ou parfois et momentanément l'échec. Si tel devait être le cas, ne craignez pas d'en parler à vos formateurs, à vos collègues dans l'école d'accueil, à d'autres professeurs stagiaires : la mise à distance du doute ou de l'échec permet d'éviter une inutile mésestime de soi et de retrouver la sérénité nécessaire.

Dans cette année de formation professionnelle, soyez assuré que l'IUFM mettra en place toutes les conditions pour que votre entrée dans le métier soit réussie.

Vous étiez étudiant, vous devenez professeur des écoles fonctionnaire d'état, avec des obligations, mais aussi des droits liés au statut général de la Fonction Publique.

Vous avez tout au long de cette année et tout au long de votre carrière à établir une relation juste avec des enfants, des collègues, des parents, d'autres acteurs de l'environnement de l'école...

Construire sa professionnalité enseignante, c'est aussi se préparer à un métier qui change sans cesse comme changent les élèves et leur environnement. Vous aurez donc à développer sans cesse votre adaptabilité, votre capacité d'initiative et d'autonomie, votre créativité.

Jean-Louis AUDUC

Directeur des études du premier degré

